

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE VAUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2018

CONVENTION VOIRIE ENTRE METZ METROPOLE ET LA COMMUNE

Le CM a approuvé et voté à l'unanimité la nouvelle convention de prestations de services 2018 entre Metz Métropole et la Commune et autorise le Maire à la signer.

AVENANT N°4 A LA CONVENTION FONCIERE AVEC L'EPFL

Le CM n'a pas pris cette délibération, elle sera remise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal et après la réunion publique qui aura lieu le 13 décembre 2018.

RETROCESSION DE TERRAIN DU SIPELO A LA COMMUNE

Le CM a accepté la rétrocession du terrain appartenant au SIPELO cadastré Section N°3 - parcelle N°245 dans le domaine communal.

SUBVENTIONS

Le CM a attribué une subvention à :

- L'USEP de 60 € pour l'année scolaire 2018/2019
- L'ACADP (Association Centre de Documentation et d'Animation Pédagogique) de 40 € pour l'année scolaire 2018/2019.

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE VAUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

AVENANT N°4 A LA CONVENTION FONCIERE AVEC L'EPFL

Le CM a donné l'autorisation à monsieur le Maire de signer l'avenant N°4 à la convention foncière du 7.01.2010 entre la commune et l'EPFL concernant l'acquisition de la Maison de Retraite.

OPPOSITION A LA CONVENTION ENTRE L'EPFL et ADOMA

Le CM s'est opposé par 10 voix pour et une voix contre à la convention signée entre l'EPFL et ADOMA concernant la mise à disposition des locaux de la Maison de retraite.

MISE EN PLACE D'UN ARRETE PORTANT CREATION D'UN PERIMETRE DE SECURITE SUR UN BIEN COMMUNAL

Le CM a décidé de mettre en place un périmètre de sécurité autour de la « Maison Haudot » située au 3 Rue de l'Eglise.

AUTORISATION DE DEFENSE EN JUSTICE

Le CM a décidé de confier à Maître Grégory JUNG avocat au barreau de Metz le soin de défendre en justice les intérêts de la commune dans l'affaire l'opposant à l'EPFL et ADOMA.